

COMMUNE DE SAINT LOUP GEANGES

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2013

PRESENTS

B. LACOMBRE, M. BAILLON, P. BALVAY, V. BENLALLI, A. BONIN, O. FELTIN, P. FERREIRA
J-F GARNIER, P. HABERTHUR, M. LEBLANC, I. MASSON, A. PENSIVY.

Absents excusés : I. CHARRY (pouvoir à M. BAILLON), Y. GROSPERRIN (pouvoir à B. LACOMBRE),
L. POMMIER.

OBSERVATIONS SUR LE C.R. DE LA REUNION DU 21 DECEMBRE 2012

Néant.

FINANCES ET GESTION

Personnel

Le Conseil décide de renouveler les contrats de travail suivants :

- CDI de Philippe THEPENIER pour une durée d'un an à partir du 28 février 2013
- CAE-CUI d'Axelle BEAULATON pour une durée de 1 an à partir du 3 mars 2013

URBANISME ET TRAVAUX

Bâtiments

Les travaux de rénovation du Foyer Familial sont terminés. La rénovation intérieure a été entièrement réalisée par les employés communaux pendant la période hivernale.

Les travaux de réhabilitation de la Mairie ont commencé au rez-de-chaussée avec la démolition des planchers existants. Le Conseil par délibération décide de solliciter le Conseil Général au titre du PIIC 2013 (Programme d'Intervention pour l'Investissement Communal) afin d'obtenir une subvention, ce type d'opération étant éligible. Une subvention exceptionnelle de 15.000 € a été accordée récemment par le ministère de l'Intérieur, via une demande transmise par Philippe Baumel, député de la circonscription.

Eclairage public

Le Conseil prend connaissance du devis transmis par le SYDESL concernant l'installation de candélabres allée Jean Faivre. La dépense s'élève à 5.677,33 € TTC dont 4.746,93 € à la charge de la commune. Le conseil décide d'inscrire cette somme au prochain budget 2013.

La modification des horaires de l'éclairage public (coupure nocturne entre 23h00 et 6h00, 7 jours sur 7) est désormais effective.

Quelques lampes sont à remplacer, une tournée d'inspection de tous les poteaux d'éclairage sera faite par les élus afin de grouper le remplacement des ampoules défectueuses.

P.L.U

La réunion du 17 janvier 2013 a poursuivi l'examen des surfaces potentiellement constructibles dans le cadre du futur P.L.U. La surface totale proposée par la municipalité prenant en compte le desserrement des ménages ainsi qu'un coefficient de rétention foncière de 10 à 25% devrait atteindre 11 à 12 ha alors que les services de l'état souhaiteraient la plafonner à 7 ha. La prochaine réunion prévue le 28 février 2013 sera consacrée à un examen approfondi du zonage et du règlement. Le Conseil Municipal aura également à débattre et à délibérer sur le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable). Une 2^{ème} réunion publique est prévue pour le printemps 2013.

Agence Technique Départementale (ATD)

Le conseil décide d'inscrire au prochain budget la cotisation 2013 à verser à l'ATD, le montant à régler s'élevant à 1,00 € par habitant.

COMMUNICATION, ECOLE, NOUVELLES TECHNOLOGIES

Internet, téléphonie mobile

SFR a décidé début janvier 2013 de résilier la promesse de vente du terrain de 100 m² situé au bois de Chaume (coté Géanges) et annule de ce fait son projet d'installer un mât de téléphonie mobile sur la commune.

Suite à la parution du dernier bulletin municipal et à la lecture de la double page consacrée à la liste exhaustive de toutes les démarches initiées depuis 10 ans par la commune en matière de téléphonie et de haut débit, France Telecom/Orange a sollicité un rendez-vous avec les représentants de la municipalité pour faire le point. La réunion aura lieu le 31 janvier 2013 en mairie.

Rythmes scolaires

Le Conseil prend connaissance des dernières informations transmises par le ministre de l'Education Nationale concernant l'aménagement des rythmes scolaires pour les enfants et le projet de passer à 4,5 jours de classe par semaine au lieu de 4 actuellement. Le temps libéré chaque jour devrait être pris en charge par les collectivités, engendrant des dépenses supplémentaires aux collectivités et posant de sérieux problèmes d'organisation. Le Conseil Municipal regrette un manque de concertation préalable à la mise en place d'une telle mesure. A ce jour, les communes ont le choix de mettre en place les nouveaux horaires, soit à la rentrée scolaire de 2013 avec une aide financière incitative et ponctuelle de l'Etat, soit à la rentrée de 2014. Le conseil décide de suivre la décision qui sera prise par la Communauté d'Agglomération de Beaune Coté et Sud (vraisemblablement rentrée scolaire 2014), celle ci exerçant la compétence péri- scolaire, afin d'être en phase avec elle en cas d'intégration au 1^{er} janvier 2014. Suite à une réunion avec les enseignants, un conseil d'école spécial devrait être prochainement convoqué afin d'informer les représentants des parents d'élèves.

FORET ET ENVIRONNEMENT

Forêt

Par délibération, le Conseil décide de ne pas renouveler pour 2013 son adhésion à l'organisme France Bois Forêt, association interprofessionnelle nationale chargée de promouvoir le développement économique de la filière forêt-bois.

SIRTOM de Chagny

Le petit journal du tri 2013 a été distribué dans tous les foyers. Il rappelle notamment les consignes à appliquer pour le tri sélectif, les conseils en matière de compostage, les nouveaux horaires pour les déchetteries du secteur et confirme que la nouvelle taxe incitative TEOMI est repoussée au 1^{er} janvier 2014 (date du début du décompte du nombre de levées de bacs par foyer) et en 2015 pour son règlement effectif.